



# **Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS AU 31 MAI 2022**

**Janvier 2023**

## **SOMMAIRE**

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

#### **Etats financiers arrêtés au 31 mai 2022**

- ✓ Etat de la situation financière
- ✓ Etat des produits et des charges
- ✓ Etat de flux de trésorerie
- ✓ Notes aux états financiers
  - Présentation de l'association
  - Principes et méthodes comptables
  - Notes sur l'état de la situation financière
  - Notes sur l'état des produits et des charges

Annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements



**Messieurs les membres de l'Association de  
Mécanisme Tunisien de Coordination pour la  
Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »**

**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires  
« CCM Tunisie »**

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
États financiers - Exercice clos au 31 Mai 2022**

**OPINION :**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale le 14 octobre 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »**, IU1271891K, au 31 mai 2022, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie et les notes. Ces états financiers font ressortir un total des actifs de 209 863 TND, des actifs nets positifs de 41 942 TND, y compris l'excédents des produits sur les charges de l'exercice de 19 742 TND.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 mai 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable tunisien des entreprises.

**FONDEMENT DE L'OPINION :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et en application les dispositions de décret n°2011-88 du 24 septembre 2011 portant l'organisation des associations. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**RAPPORT FINANCIER :**

La responsabilité du rapport financier incombe au comité directeur de votre association.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par rapport aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à apprécier s'il existe une incohérence significative entre le rapport financier et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise de l'association au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**RESPONSABILITES DU COMITE DIRECTEUR ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS :**

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

**RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Ainsi :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification,

les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances. Nos constatations relatives au contrôle interne sont consignés dans la lettre de direction qui fait partie inégalement de ce rapport ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**REGULARITE DE LA TENUE DES COMPTES DE L'ASSOCIATION :**

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au comité directeur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, à part le point soulevé ci-dessous, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur :

- (i) Contrairement à l'article 63 de la loi n°52 de 2018 relative au registre national des entreprises, l'association n'a pas procédé à l'actualisation de ces données, essentiellement la déclaration du bénéficiaire effectif et de la situation comptable.

**P/ AWT Audit & Conseil**  
**Wassim TURKI**  
Expert-Comptable, Associé  
Tunis, 30 Janvier 2023



AWT  
AUDIT & CONSEIL  
4, Abdelhamid Ibn Badr, Bab el Bhar - 1002 - Tunis  
Tél: 71 760 096 - Fax: 71 760 113  
MP: 9103961 A / M / 000



**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte  
aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie »**

**ETATS FINANCIERS**

**EXERCICE ARRETE AU 31 MAI 2022**

**Montants exprimés en Dinars Tunisiens**

**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la riposte aux Fléaux  
Sanitaires "CCM Tunisie"**

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 MAI 2022  
(Chiffres exprimés en dinars)**

	NOTE	31/05/2022	31/05/2021
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	187 883	102 753
Placements et autres actifs financiers			
Autres actifs courants		185	370
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières		-	-
Immobilisations corporelles	3.2	21 795	1 928
Immobilisations incorporelles	3.3	0	-
<b>Total des actifs</b>		<b>209 863</b>	<b>105 051</b>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	3.4	9 414	7 255
Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	180	3 820
Provisions		-	-
Apports reportés	3.6	158 327	91 643
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
<b>Total des Passifs</b>		<b>167921</b>	<b>102 718</b>
<b>ACTIFS NETS</b>			
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		-	-
Subventions d'investissement		21 794	1 927
Autres actifs nets		(11 550)	(11 549)
Réserves		-	-
Excédents ou déficits reportés		11 956	14 044
Excédents ou déficits de l'exercice		19 742	(2 089)
<b>Total des Actifs Nets</b>	<b>3.7</b>	<b>41 942</b>	<b>2 333</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>		<b>209 863</b>	<b>105 051</b>

**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la riposte aux Fléaux  
Sanitaires "CCM Tunisie"**

**ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31 MAI 2022  
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

	NOTE	31/05/2022	31/05/2021
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations des adhérents		-	-
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnement	<b>4.1</b>	323 118	171 669
Apports non monétaires		-	-
Autres apports		-	-
Produits des placements		-	-
Quote part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		2 339	11 247
Reprise sur provisions		-	-
<b>Total des produits</b>		<b>325 457</b>	<b>182 916</b>
<b>CHARGES</b>			
Charges de personnels	<b>4.2</b>	41 509	41 509
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		2 339	11 247
Autres charges courantes	<b>4.3</b>	261 866	132 249
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	-
<b>Total des charges</b>		<b>305 714</b>	<b>185 005</b>
<b>EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charges</b>		<b>19 742</b>	<b>(2 089)</b>
Effet modification comptable		-	-
<b>EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charges</b>		<b>19 742</b>	<b>(2 089)</b>

**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la riposte aux Fléaux  
Sanitaires "CCM Tunisie"**

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 MAI 2022  
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)**

	NOTE	31/05/2022	31/05/2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>			
Résultat		19 742	(2 089)
Modification comptable		-	-
Ajustement pour:			
Dotations aux amortissements et provisions		2 339	11 247
Subvention d'exploitation	<b>4,1</b>	(323 118)	(171 669)
Quote part subvention inscrite au RT		(2 339)	(11 247)
Variation des			
Stocks		-	-
Autres actifs		-	-
Fournisseurs et autres dettes		(1 297)	(9 140)
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités courantes</i>		<b>(304 672)</b>	<b>(182 898)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissement / acquisition immobilisations		(22 205)	(11 419)
Encaissement / cession immobilisations			-
Décaissement / acquisition d'immobilisations financières			-
Encaissement / cession d'immobilisations financières			-
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		<b>(22 205)</b>	<b>(11 419)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissement des dotations			
Encaissement des subventions Fonds Mondial	<b>3,6</b>	412 008	238 518
Encaissement apports affectés à immobilisations			
Encaissement provenant des emprunts			
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêts)			
<i>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de finance</i>		<b>412 008</b>	<b>238 518</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>85 131</b>	<b>44 201</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>3,1</b>	102 753	58 552
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		187 884	102 753

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**EXERCICE ARRETE AU 31 MAI 2022**  
**Montants exprimés en Dinars Tunisiens****1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

En Tunisie, le Comité National de Coordination du programme du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ou CCM Tunisie a été mis en place en juillet 2004, afin de présenter une proposition au Fonds mondial pour l'appui à la mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre VIH/Sida et les IST de 2006 à 2010.

A partir de 2012 (JORT du 30 août 2012), le CCM dispose d'un statut d'une association et porte le nom de : Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires -Country Coordinating Mechanism- CCM-Tunisie.

Le mandat du CCM est de discuter, coordonner l'élaboration, approuver et soumettre une ou des propositions appropriées et viables au Fonds mondial et d'assurer le suivi et la supervision de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds mondial.

L'Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la Riposte aux Fléaux Sanitaires « CCM Tunisie », est une association à but non lucratif créée le 30/08/2012. L'activité principale de l'association est :

- L'élaboration des projets et des stratégies concernant la riposte aux fléaux sanitaires surtout concernant le sida, la tuberculose et le paludisme.
- La coordination entre les associations et le gouvernement pour élaborer les stratégies qui pourraient limiter ces fléaux sanitaires dans la société tunisienne.
- L'assistance et l'encadrement des associations tunisiennes œuvrant dans les domaines de sida, la tuberculose et le paludisme.
- Faire des activités, des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation dans le cadre de la loi pour limiter la propagation de ces fléaux sanitaires.
- Relever les défis de la riposte au sida, à la tuberculose et au paludisme sur le plan national et régional et proposer des solutions en respectant les stratégies nationales dans ce cadre.

Conformément à son statut, CCM-Tunisie est dirigée par l'Assemblée Générale et géré par un Bureau Directeur élu par l'Assemblée. Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale des Membres réunie en date du 26 mars 2015 le Bureau Directeur se compose de :

- Pr Mohamed CHAKROUN : Président
- Dr Karim DOUGAZ : Vice-Président
- Mme. Hanen BEN ISSA : Secrétaire Général
- Dr Mehrez AJMI : Secrétaire Général Adjoint
- M. Mohamed Ridha BAKLOUTI : Trésorier
- Mme. Dhouha EZGUI : membre

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les états financiers de l'exercice clos au 31 Mai 2022 couvrent la période allant du 1er juin au 31 Mai 2022, ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable et notamment la norme comptable n°45 relatives aux Associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale des Membres réunie en date du 30/11/2016, l'exercice comptable de l'association a été fixé du 1<sup>er</sup> juin de l'exercice jusqu'au 31 mai de l'exercice d'après.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

### **2.1 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations acquises, et nécessaires à l'exploitation, sont portés au bilan à leurs coûts d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

L'amortissement est pratiqué linéairement selon les durées suivantes :

Mobiliers de bureaux	5 ans
Matériels informatiques	3 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 DT sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

### **2.2 Opérations en monnaies étrangères :**

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

### **2.3 Apports reportés :**

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

### **2.4 Excédents ou déficits reportés :**

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

**3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE****3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique représente le solde du compte courant bancaire ouvert auprès de Attijari Bank sous le numéro 04065150002770869297 et qui présente un solde débiteur de 187 883 dinars au 31 mai 2022 contre un solde de 102 753 dinars au 31 mai 2021

**3.2 Immobilisations corporelles :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/05/2022</u></b>	<b><u>31/05/2021</u></b>
Equipements du bureaux	12 308	9 677
Matériels informatiques	41 725	22 151
<b>Valeur brute</b>	<b>54 033</b>	<b>31 828</b>
Amortissements	(32 238)	(29 900)
<b>Valeur nette</b>	<b>21 795</b>	<b>1 928</b>

Voir annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements.

**3.3 Immobilisations incorporelles :**

Le logiciel comptable acquis par l'association est totalement amorti au 31 mai 2017.

**3.4 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/05/2022</u></b>	<b><u>31/05/2021</u></b>
Charges à payer	3 658	3 450
Etat retenue à la source	4 179	2 228
CNSS	1 547	1 547
FOPROLOS	30	30
<b>Total</b>	<b>9 414</b>	<b>7 255</b>

**3.5 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/05/2022</u></b>	<b><u>31/05/2021</u></b>
Fournisseurs ordinaires	180	3 820
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>3 820</b>

**3.6 Apports reportés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/05/2022</u></b>	<b><u>31/05/2021</u></b>
Reliquat exercice précédent 33 407 \$	91 643	36 212
Engagements non honorés d'ouverture	175	250
Virement reçu du Fonds Mondial	412 008	238 518
Décaissement au cours de l'exercice	(315 768)	(171 196)
Engagements non honorés à la clôture	(29 731)	(12 141)
<b>Reliquat 57 955\$</b>	<b>158 327</b>	<b>91 643</b>

**3.7 Actifs nets**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/05/2021</b>	<b>Affectation résultat</b>	<b>Subvention investissement</b>	<b>Résorption subvention</b>	<b>Résultat</b>	<b>31/05/2022</b>
Subventions d'investissement	1 927	-	22 206	(2 339)	-	21 794
Autres Actifs nets	(11 549)		-	-	-	(11 549)
Excédents ou déficits reportés	14 044	(2 089)	-	-	-	11 955
<b>Total Actifs nets avant résultat de l'exercice</b>	<b>4 422</b>	<b>(2 089)</b>	<b>22 206</b>	<b>(2 339)</b>	<b>-</b>	<b>22 200</b>
Excédent ou déficit de l'exercice	(2 089)	2 089	-	-	19 742	19 742
<b>Total des actifs nets</b>	<b>2 333</b>	<b>-</b>	<b>22 206</b>	<b>(2 339)</b>	<b>19 742</b>	<b>41 942</b>

**4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES****4.1 Subvention de fonctionnement**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2022</u>	<u>31/05/2021</u>
Virement reçu du FM	412 008	238 518
Reliquat budget 2019-2020 12 588\$ TUN-CFUND 1706	-	36 212
Reliquat budget 2020-2021 33 407\$ TUN-CFUND 1706	91 643	(91 643)
Reliquat budget 2021-2022 57 955\$ TUN-CFUND 2007	(158 327)	-
Subvention d'investissement	(22 206)	(11 418)
<b>Total</b>	<b>323 118</b>	<b>171 669</b>

**4.2 Charges de personnel**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2022</u>	<u>31/05/2021</u>
Salaires	35 487	35 487
Cotisation de sécurité sociale	6 022	6 022
<b>Total</b>	<b>41 509</b>	<b>41 509</b>

**4.3 Autres charges courantes**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/05/2022</u>	<u>31/05/2021</u>
Honoraires des facilitateurs et des consultants	83 322	16 550
Honoraires de prestation de services	63 905	63 905
Locations salles de réunions	58 578	-
Locations de bureau	22 743	22 314
Fournitures et matières consommables	8 156	12 377
Transports	6 829	-
Frais de télécommunications et d'internet	4 057	3 584
Frais de participation en ligne	3 210	4 680
Entretien et réparation	2 823	590
Frais de nettoyage	2 160	2 160
Frais et commissions bancaires	1 850	880
Divers	1 821	-
Consommation d'électricité et Eau	884	1 264
Frais de réception	741	-
FOPROLOS	355	355
Prime d'assurance	432	247
Service d'impression	-	3 343
<b>Total</b>	<b>261 866</b>	<b>132 249</b>

**Association de Mécanisme Tunisien de Coordination pour la riposte aux Fléaux Sanitaires "CCM Tunisie"**

**TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
AU 31 MAI 2022**

LIBELLE	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VNC	
	01/06/2021	Acquisition	Récul	31/05/2022	01/06/2022	Dotation	Récul	31/05/2022	31/05/2022	31/05/2021
Logiciels	3 970	-	-	3 970	3 970	-	-	3 970	-	-
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>3 970</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 970</b>	<b>3 970</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 970</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Mobiliers de bureaux	9 677	2 631	-	12 308	8 004	1 887	-	9 891	2 417	1 672
Materiels informatiques	22 151	19 574	-	41 725	21 896	452	-	22 347	19 378	255
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>31 828</b>	<b>22 205</b>	<b>-</b>	<b>54 033</b>	<b>29 900</b>	<b>2 339</b>	<b>-</b>	<b>32 238</b>	<b>21 795</b>	<b>1 928</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35 798</b>	<b>22 205</b>	<b>-</b>	<b>58 003</b>	<b>33 870</b>	<b>2 339</b>	<b>-</b>	<b>36 208</b>	<b>21 795</b>	<b>1 928</b>